



LIVRET D'ACCUEIL



**ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI**

#çasepasseàe2c

**STAGES
D'IMMERSION
EN ENTREPRISE**

#çasepasseàe2c

**PRÉPARATION
À L'ENTRETIEN
D'EMBAUCHE**

#çasepasseàe2c

**APPRENDRE
À VIVRE
ENSEMBLE**

#çasepasseàe2c

**PROGRAMME
DE FORMATION
PERSONNALISÉ**

#çasepasseàe2c

**PRÉPARATION
DU CODE
DE LA ROUTE**

#çasepasseàe2c

**PRATIQUE
D'ACTIVITÉS
SPORTIVES**

#çasepasseàe2c

**DÉCOUVERTES
CULTURELLES**

#çasepasseàe2c



SOMMAIRE

BIENVENUE

- ☆ VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA 2
- ☆ À PROPOS DE L'E2C BASTIA 3

LE PARCOURS DE FORMATION

- ☆ LA SESSION D'INTÉGRATION 4
- ☆ L'ENGAGEMENT EN FORMATION 4
- ☆ L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE 5
- ☆ LES ATELIERS DE RENFORCEMENT/REMISE A NIVEAU 5
- ☆ CULTURE, SPORTS ET PROJETS COLLECTIFS 6
- ☆ PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA 6
- ☆ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 7
- ☆ LES HORAIRES 8
- ☆ FERMETURE ET VACANCES 8

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- ☆ PRÉSENCE EN FORMATION 9
- ☆ LA RÉMUNÉRATION 10
- ☆ ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES 10
- ☆ EN CAS D'ARRÊT MALADIE 11
- ☆ AUTRES ABSENCES / CHANGEMENT DE SITUATION 11

LA VIE À L'E2C BASTIA

- ☆ VIVRE EN COLLECTIF 12
- ☆ CONSULTER LE PLANNING / S'INFORMER 12

CONTACTS UTILES

- ☆ NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS 13

BIENVENUE

Vous avez choisi l'École de la Deuxième Chance de Bastia comme tremplin vers l'insertion professionnelle et citoyenne.

Toute l'équipe de l'E2C vous souhaite la bienvenue au sein de notre structure et s'engage à tout mettre en œuvre pour construire votre parcours d'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Vous allez intégrer un parcours entièrement individualisé qui s'articule entre un renforcement des savoirs fondamentaux (français, mathématiques, numérique), des immersions en entreprise et des projets collectifs et citoyens.



VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA

- ACCUEIL / ADMINISTRATIF : 04 95 32 73 01 / contact@e2c.corsica
- BUREAU DES RÉFÉRENTS-FORMATEURS : 06 48 87 15 82
- CHARGÉE DE RELATIONS ENTREPRISES : 06 77 25 25 16
- DIRECTION : 04 95 32 96 48

À PROPOS DE L'E2C BASTIA

Initiée en 2010 par la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'École de la Deuxième Chance de Bastia est un concept de formation européen.

Notre mission principale est de vous aider à construire votre projet professionnel et à acquérir les connaissances indispensables dans le monde du travail.

Nous accompagnons chaque année près de 100 jeunes.

L'École de la Deuxième Chance de Bastia est membre du Réseau E2C France qui compte aujourd'hui plus de 130 sites répartis sur tout le territoire français métropolitain et ultrapériphérique.

L'e2c de Bastia est labellisée Réseau E2C France et certifiée qualité Qualiopi.



L'E2C BASTIA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



www.e2c.corsica



e2cBastia

Le parcours de formation dure environ 6 mois.

Il vous permet de choisir votre métier, d'acquérir des compétences de base indispensables à votre insertion dans le monde du travail, d'accéder à une formation qualifiante ou diplômante.

★ LA SESSION D'INTÉGRATION

Votre parcours débute par une session d'intégration (SI) d'une durée de 6 semaines qui permet à l'équipe pédagogique de s'assurer que la formation correspond à vos attentes et vos besoins.

Durant cette période, votre comportement social ainsi que votre capacité à vous investir dans un parcours de formation long seront évalués.

Au terme de cette période, l'équipe pédagogique statuera sur la continuité de votre parcours en formation à l'E2C.

★ L'ENGAGEMENT EN FORMATION

Suite à la session d'intégration, un Plan Individuel de Formation (PIF) accompagné du Contrat d'engagement sera établi. C'est le reflet de votre engagement dans le parcours de formation proposé.



☆ L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE



Le parcours alterne ateliers en centre et stages en entreprise.

Toutes les 4 semaines en moyenne, vous effectuez un stage en entreprise qui a pour but de définir puis d'ajuster votre choix d'orientation professionnelle et de vous faire acquérir de nouvelles compétences techniques et socio-professionnelles.

L'**alternance** (environ 50% du temps de parcours passé en entreprise) ainsi que les actions pédagogiques liées (ateliers de recherche d'emplois, simulations d'entretien d'embauche, visites d'entreprises et d'organismes de formation...) sont des **facteurs incontournables pour intégrer le monde professionnel.**

☆ LES ATELIERS DE RENFORCEMENT

En parallèle, des **ateliers de renforcement/remise à niveau** en français, mathématiques et numérique vous permettront de consolider les savoirs fondamentaux. Votre progression sera mesurée tout au long de votre formation au regard du référentiel des compétences du réseau E2C.



★ SPORTS, CULTURE ET PROJETS COLLECTIFS

Des **projets culturels et citoyens** (sorties culturelles, activités sportives, projets collectifs...) vous permettront de découvrir le territoire, d'encourager la mobilité, la curiosité intellectuelle, de favoriser l'esprit d'initiative et d'équipe...



★ PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA

Au fil de votre parcours, **votre portefeuille de compétences** s'enrichit et vous permet de valoriser les compétences acquises tout au long de votre formation.

En fin de formation, **une Attestation des Compétences Acquisées (ACA)** vous sera délivrée.

Cette attestation témoigne des stages effectués, des compétences développées tant au niveau professionnel que socio-professionnel ou des savoirs fondamentaux.

★ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Une équipe plurielle vous accompagne tout au long de votre parcours.

Les formatrices et formateurs vous aident à acquérir les compétences et les savoirs fondamentaux en français, mathématiques et numérique.

Votre formatrice ou formateur référent(e) vous accompagne en individuel, tant sur le plan personnel que professionnel.

Votre formatrice ou formateur référent(e) vous accompagne dans la recherche de solutions aux problèmes familiaux, financiers, de logement, de santé ou autres que vous pouvez rencontrer.

Suite à un entretien diagnostic en début de Session d'Intégration, elle/il vous met en relation avec les différents partenaires et services compétents.

Elle/il travaille en lien avec **la Chargée de Relations Entreprises**, l'objectif est de vous aider dans la construction de votre projet professionnel et de vous préparer à entrer dans le monde du travail.



★ LES HORAIRES

Votre présence en formation est obligatoire tous les jours de la semaine. En atelier comme en entreprise, nous attendons de vous une **ponctualité irréprochable**.

Tout manquement à ces horaires sera sanctionné : les stagiaires en retard de plus de 10 mn ne sont pas admis en atelier et perdent leur droit à rémunération. Cinq retards de moins de 10 minutes entraînent une exclusion d'une demi-journée.

Votre journée se découpe en séquences :

SÉQUENCE 1

8 H - 09 H 50

SÉQUENCE 2

10 H 10 - 12 H

SÉQUENCE 3

14 H - 15 H 10

SÉQUENCE 4

15 H 30 - 17 H

Les pauses ont lieu le matin de 09 h 50 à 10 h 10 et l'après-midi de 15 h 10 à 15 h 30. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des besoins pédagogiques ou d'organisation.



Le mardi après-midi est réservé aux démarches extérieures (recherche de stage, rendez-vous professionnels) ou impératifs personnels

Pendant les stages, les horaires sont ceux définis avec l'entreprise.

★ FERMETURE ET VACANCES

L'E2C ne suit pas les vacances scolaires : elle reste ouverte toute l'année sauf durant les périodes de fermeture, les trois premières semaines d'août et les 2 dernières semaines de décembre.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Votre formatrice ou formateur référent(e), traite votre dossier d'inscription et constitue votre demande de rémunération.

A l'issue de votre intégration, il vous sera une attestation d'entrée en formation.

★ PRÉSENCE EN FORMATION

En application de l'article R6341-45 du Code du travail, **votre présence en formation comme en milieu professionnel est obligatoire.**

Vous devrez signer **3 types de feuille d'émargement pour justifier de votre présence** en formation :

- **en centre** : émargement à signer au début de chaque demi-journée pointage et dépointage sur SIOUCS
- **à l'extérieur** : émargement des activités présentées par l'intervenant qui transmettra à l'E2C
- **en entreprise** : émargement hebdomadaire à transmettre à l'E2C en fin de stage.

EN CAS
D'ABSENCE,
APPELEZ
L'ACCUEIL DE
L'E2C AU
04 95 32 73 01

Pour toute absence, vous devez avertir l'E2C et l'entreprise, si vous êtes en stage.

Il en va de votre responsabilité de ne pas oublier d'émarger et de fournir les justificatifs de vos démarches.

★ LA RÉMUNÉRATION

Vous avez le statut de stagiaire de la formation professionnelle, à ce titre vous percevez une indemnité versée par Culletività di Corsica (CdC) ou Pôle Emploi selon votre situation.

Dès que votre dossier d'inscription est complet, **votre dossier de demande de rémunération est envoyé à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)**, organisme payeur et opérateur public, la CdC.

Par la suite, **l'ASP vous verse votre rémunération** chaque mois à partir de la déclaration des absences que l'école lui transmet.



Vous êtes rémunéré(e) sur la base des jours de présence effectifs à compter du 1^{er} jour de la Session d'Intégration.

Toutes les absences et retards non justifiés entraînent un décompte sur la rémunération du mois que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou par Pôle Emploi.

★ ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES

Dans les cas suivants, l'absence sur présentation d'un justificatif est autorisée et n'entraîne pas de diminution de la rémunération :

- jours fériés légaux;
- mariage ou PACS : 4 jours;
- mariage d'un enfant : 1 jour;
- naissance ou adoption : 3 jours;
- décès d'un enfant : 5 jours;
- décès du conjoint, du concubin ou du partenaire lié par un PACS, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur : 3 jours;
- annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant : 2 jours.

Que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou Pôle Emploi, **vous êtes couvert(e) par la Sécurité Sociale.**

★ LES 3 ÉTAPES À SUIVRE EN CAS D'ABSENCE POUR ARRÊT MALADIE

1 **Prévenir sous 24 heures** votre formatrice ou formateur référent(e) (et votre tuteur/tutrice de stage si vous êtes en entreprise) de votre absence et de la durée prévue.

2 **Dans les 48 heures**, adresser les volets n° 1 et 2 à la Sécurité Sociale et le volet 3 à votre formatrice ou formateur référent(e).

3 Le secrétariat se charge de compléter et d'adresser l'attestation de salaire à la Sécurité Sociale pour permettre le versement de vos indemnités journalières.

Il existe un **délai de carence de 3 jours** : une absence pour arrêt maladie égale à 3 jours ou moins ne sera pas rémunérée.

Pour les arrêts maladie supérieurs à 3 jours, vous êtes indemnisé(e) par la Sécurité Sociale.

Un **certificat médical** ne permet pas le versement d'indemnités journalières par la Sécurité Sociale.

★ AUTRES ABSENCES

Toutes les autres absences font l'objet d'une **retenue sur rémunération**.
En cas d'absence le vendredi ou le lundi suivant, 3 jours d'absence sont décomptés.

★ CHANGEMENT DE SITUATION PERSONNELLE

Tout changement de situation devra être communiqué à l'E2C **dans les 48 heures** : changement d'adresse, de situation familiale, de situation au regard de l'emploi ou tout autre changement de situation administrative.

★ VIVRE EN COLLECTIF EN MILIEU DE TRAVAIL

La vie en collectivité oblige toute institution à définir un cadre et des règles qui posent les droits et les devoirs des usagers qui y sont accueillis. Les règles de vie à l'E2C sont fondées principalement sur une éthique de respect mutuel et sur le code du travail.

C'est pourquoi dès votre entrée en formation, **vous signez un règlement intérieur et vous vous engagez à le respecter.**

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil.

★ CONSULTER LE PLANNING

Les plannings sont accessibles sur internet avec vos identifiants de connexion via la plateforme SIOUCS : **v2-bastia.sioucs.net**

CONTACTS UTILES

★ NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS

Urgences sociales	115
SAMU	15
Police	17
Pompiers.....	18
Numéro d'urgence européen	112
Drogue info service.....	N° Vert 0 800 23 13 13
Allo enfance maltraitée	119
Sida info service	N° Vert 0 800 840 800
Violence info femmes.....	39 19
ANPAA (Addictions).....	04 95 31 61 38
Planning Familial	04 95 59 50 10
Pôle Emploi.....	39 49
Assurance Maladie	36 46
CAF.....	0 810 25 20 20
SAB (Société des Autobus Bastiais).....	04 95 31 06 65
CFC (Chemin de Fer de la Corse)	04 95 32 80 61
CAB (Service Transports).....	04 95 55 18 21
LEIA (Lien Ecoute Initiative Accompagnement)	04 95 30 77 05
Mission Locale.....	04 95 30 11 41



Tu as entre
16 et **30** ans

370
entreprises
partenaires

67%
de réussite
vers l'**emploi**
ou la **formation**
professionnelle

Tu peux recevoir
jusqu'à
650€/mois

#çasepasseà**e2c**

e2c.corsica



1, rue San Angelo – 20200 BASTIA
SIRET : 517 956 843 00026